

Dons patriotiques en argenterie des églises et bijoux transmis par les administrateurs du district de Calais, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques en argenterie des églises et bijoux transmis par les administrateurs du district de Calais, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 321;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34770_t1_0321_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

selle... Au jour heureux qui verra tomber les têtes scélérates de Pitt et de Cobourg, et de tous les tyrans, leurs dignes mandataires et maîtres...

Un grand nombre d'autres Toasts, ayant toujours pour objet la liberté des peuples et la destruction du despotisme, des prêtres et des rois, ont été successivement portés.

Le citoyen Morliere, membre de la Société Populaire, et Inspecteur-général des côtes de la quinzième division, a chanté des couplets très-agréables qu'il avait faits sur la reprise de Toulon : ces couplets ont été couverts d'applaudissemens bien mérités, et l'impression en a été demandée et arrêtée.

Le repas terminé, l'on est retourné auprès de l'arbre de la Liberté pour y continuer le divertissement. Aussi-tôt des danses nombreuses ont été formées; des sauts de joie pressaient la terre, tandis que des cris d'allégresse et des chants civiques retentissaient dans les airs.

A la faveur des illuminations, les réjouissances ont été poussées fort avant dans la nuit, et ses noirs ténèbres loin d'en arrêter le cours, en ont été les silencieux et tranquilles témoins.

Les cris de joie qui avaient ouvert la fête ont dû la terminer : en effet tous les citoyens dans le doux épuisement d'une fatigue délicate se sont séparés à regret et en répétant mille fois : *Vivent les vainqueurs de Toulon !... Vive la Montagne !... Vive la République !...*

38

Les administrateurs du district de Calais annoncent l'envoi d'un nouveau tribut des dépouilles de la superstition, consistant en deux onces 2 gros et demi 7 grains d'or, 151 marcs 4 onces 7 gros de galons, 508 marcs 6 onces un gros d'argent, une paire de boucles à pierres, une croix d'or garnie de 7 petits diamans, une autre croix d'argent garnie de même, une bague d'or à pierres, 2 croix d'argent à pierres fines, une tête d'épingle garnie de même, deux roses idem, 8 pierres provenans d'un soleil; en numéraire 126 liv. 9 s. 6 d.; en assignats 1,514 liv.; cuivre argenté 452 livres; métal de cloches, 33,385 livres (envoyées à la fonderie de Saint-Omer); et 2,603 livres de cuivre (adressées à la fonderie de Chaillot).

Les mêmes administrateurs font passer la liste des prêtres qui ont abdicqué (1).

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Calais, s.d.] (3)

« Représentants du peuple,

Nous vous adressons un nouveau tribut des dépouilles de la superstition.

Le reste de la famille des saints de nos cantons, avec leur vaisselle et leurs bijoux a été conduit à la Messagerie nationale. Il a fallu casser le nez à quelques uns pour les y placer mieux et nous laissons à leur vertu le soin de le raccommorder en route. Cette commission leur

sera sans doute aussi facile qu'à un de leurs confrères de porter sa tête. Nous leur avons remis en outre 126 l. 7 sous, six deniers en numéraire et 1514 l. en assignats sur lesquelles le surplus de leurs dépenses vous sera représenté par leur économe.

L'heure était sonnée dans notre district pour une révolution en morale, et elle s'est opérée sans mouvement contraire. Nous avons 49 communes, et 35 ministres du culte catholique ont abdicqué leur qualité.

Les habitants de Calais, chef-lieu de District, se sont prononcés les premiers pour la Philosophie et ont imprimé un mouvement salulaire aux autres communes. Le représentant du peuple *Joseph Le Bon* a facilité cette impulsion par des discours énergiques où il n'a laissé au défenseur du catholicisme que le désespoir de l'agonie. L'Eglise ci-devant paroissiale est devenue un temple dont la Raison est la nouvelle divinité, *Brutus*, *Le Peletier* et *Marat* les nouveaux saints. Là, chaque décade, un peuple immense se rassemble pour connaître les lois, s'instruire de ses droits, apprécier sa dignité et se féliciter d'être libre, en chantant sa Liberté; là nous avons célébré la prise de Toulon, et terminé la fête de cette victoire importante, le canon de nos forts l'a annoncé aux parages ennemis, les échos l'ont répété à Douvres, il a retenti au cœur épouvanté de Georges.

La Commune de Calais qui n'a vu que la Patrie, qui malgré ses grands intérêts particuliers, vous demanda, la première de la République, à cesser de communiquer avec l'Angleterre, ne veut maintenant voir rouvrir la *Pas-de-Calais* que lorsque les habitants de l'autre rivage seront libres... Les braves marins de ce port sont impatients de contribuer à la vengeance nationale envers la moderne Carthage. Ils veulent prouver aux *Anglais de Dunkerque* qu'ils ont aussi leur *pas de charge* lorsqu'ils abordent, ils veulent porter la liberté sur la Tamise et détruire Londres.

Vous leur donnerez l'ordre de cette victoire, vous qui décrêtez de vaincre, qui avez triomphé de toutes les conspirations, ressaisi les rênes flottantes du gouvernement et su organiser le temps même des tempêtes politiques. Vous n'accorderez point de trêve à nos ennemis, les tyrans disparaîtront et vous rendrez la paix au monde. [Or et argent servant au culte et adressé à la Monnaie le 8 pluv.]

Or : 2 onces, 2 gros et demi, 7 grains.

En galons : 151 marcs 4 onces, 7 gros.

Argent : 508 marcs, 6 onces, 1 gros.

Une paire de boucles à pierres.

Une croix d'or, garnie de 7 petits diamants.

Une autre croix d'argent garnie.

Une bague d'or à pierres.

2 croix d'argent à fines pierres.

Une tête d'épingle garnie.

2 roses.

8 pierres provenant d'un soleil.

En numéraire : 126 l. 7 sous, 6 deniers.

En assignats : 1514 livres.

Cuivre argenté : 452 livres.

Métal de cloches : 33.385 livres (envoyées à la fonderie de St-Omer).

Cuivre : 2.603 livres (adressées à la fonderie de Chaillot).

Nota : Indépendamment des objets ci-dessus,

(1) P.V., XXXI, 26. Mention dans *J. Sablier*, n° 1121.

(2) Bⁱⁿ, 17 pluv. (suppl^l).

(3) C 291, pl. 921, p. 20.